

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 257 - Histoire du Royaume-Uni au 20^e siècle Préalable : avoir obtenu 24 crédits en histoire (3 crédits) Automne 2008		
Professeur associé : André Poulin Téléphone : (819) 821-8000 poste 63264		Bureau : A4-251 Courriel : Andre.Poulin@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Comprendre les transformations politiques, économiques et sociales survenues au Royaume-Uni au 20^e siècle.

CONTENU

Plusieurs thèmes seront abordés durant le cours, notamment : la Première Guerre mondiale, la grève générale de 1926, la grande crise de l'entre-deux-guerres, la politique extérieure et la montée du nazisme, la Seconde Guerre mondiale, le Welfare State, le blocage des années 1960, les mouvements sociaux et le mouvement ouvrier, la chute de l'Empire et la création du Commonwealth, le thatcherisme et le conflit irlandais.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Réaliser un travail de recherche et une analyse de texte.

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours porte sur les différents aspects de l'histoire du Royaume-Uni au 20^e siècle.

CALENDRIER DU COURS

Les thèmes abordés durant le cours :

- 26 août 2008 Présentation du cours et Le Royaume-Uni au tournant du 20^e siècle
- 2 septembre 2008 Le Royaume-Uni et la Grande Guerre. Conséquences économiques, sociales et politiques de la guerre
- 9 septembre 2008 Le retour à la paix : restructuration de la vie politique (déclin du parti libéral et montée des travaillistes) et déclin économique
- 16 septembre 2008 La politique extérieure et la Deuxième Guerre mondiale
- 23 septembre 2008 La Grande-Bretagne en guerre (1939-1945)
- 30 septembre 2008 Le retour à la paix : les travaillistes et l'état providence
- 7 octobre 2008 La fin de l'empire britannique et la création du Commonwealth
- 14 octobre 2008 La société d'abondance, la Nouvelle Gauche, La société du consensus (acceptation de l'état providence par les conservateurs)

- 21 octobre 2008 **Semaine de relâche**
- 28 octobre 2008 Les années 60
- 4 novembre 2008 L'Irlande du Nord
- 11 novembre 2008 Les crises des années 70, Thatcher et le retour de la droite
- 18 novembre 2008 Le nouveau travaillisme et le Royaume-Uni au tournant du 21^e siècle
- 25 novembre 2008 Présentations orales
- 2 décembre 2008 Présentations orales
- 9 décembre 2008 Présentations orales

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les étudiants et étudiantes devront lire un recueil de textes.

ÉVALUATION

Examen à la fin de la session :	40 %
Travail de session (le sujet doit être approuvé par l'enseignant) :	40 %
Analyse de texte :	10 %
Présentation orale du travail de session :	10 %

Le français compte pour 10 % de la note finale.

Une pénalité de 2 % sera appliquée par journée de retard pour la remise de l'analyse de texte et le travail de session.

Considérations sur l'évaluation :

Clarté et précision du plan; pertinence des énoncés; originalité de l'approche; respect des règles de syntaxe et orthographe; bibliographie adéquate et riche. L'analyse de texte, entre 3 et 5 pages, et le travail de session, entre 15 et 20 pages, doivent être dactylographiés à double interligne, selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires.

Grille de correction pour les travaux écrits :

Forme (25 %)	
Cohérence de la structure du texte (introduction, développement et conclusion)	/5
Présentation (notes de bas de pages, bibliographie, page titre, etc.)	/20
Fond (75 %)	
Originalité	/15
Logique de la démonstration	/40
Sources pour appuyer les conclusions	/10
Clarté du propos	/10

Français : Un demi pourcent sera retranché à la note finale par faute de français, jusqu'à concurrence de 10 pourcent.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Bédarida, François**, *La société anglaise du milieu du XIX^e siècle à nos jours*. Seuil (1990)
- Calder, Angus**, *L'Angleterre en guerre, 1939-1945*, Gallimard (1972)
- Jacques Carré (dir)**, *Les visiteurs du pauvre, anthologie d'enquêtes britanniques sur la pauvreté urbaine, 19^e et 20^e siècles*, Éditions Karthala (2000)
- Charlot, Monica**, *La vie politique dans l'Angleterre d'aujourd'hui*. Armand Colin (1967)
- Chassaigne, Philippe**, *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*, Collin (2003)
- Guiffan, Jean**, *La question d'Irlande*, Éditions Complexe (1989)
- Havighurst, Alfred F.** *Britain in Transition. The Twentieth Century*. University of Chicago Press (1985)
- Hobsbawm, E.J.** *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne. Tome 2. De la révolution industrielle à nos jours*. Seuil (1977)
- Lemonnier, Bertrand**, *Culture et société en Angleterre de 1939 à nos jours*, Belin, (1997)
- Leruez, J et J. Surel**. *La Grande-Bretagne. Les temps difficiles 1914-1977*. Hatier (1978)
- Leruez, Jacques**. *Le phénomène Thatcher*. Éditions Complexes. (1991)
- Marx, Roland**, *La Grande-Bretagne contemporaine*. Armand Colin (1973)
- Marx, Roland**, *L'Angleterre de 1914 à 1945*. Armand Colin (1998)
- Marx, Roland**, *Le déclin économique britannique*. PUF (1972)
- Marx, Roland**, *La vie quotidienne en Angleterre au temps de l'expérience socialiste (1945-1951)*. Hachette (1983)
- Mougel, François-Charles**, *Histoire du Royaume-Uni au XX^e siècle*, PUF, (1996)

Adresses internet :

<http://cain.ulst.ac.uk/>

<http://bmflemon.club.fr/index.htm>

<http://www.bbc.co.uk/history/index.shtml>

<http://www.courrierinternational.com/dossiers/geo/uk/adl.htm>

http://www.libraries.rutgers.edu/rul/rr_gateway/research_guides/history/history.shtml

<http://academicinfo.net/histuk.html>

Nota Bene :

Définition du plagiat et sanctions prévus au Règlement des études

Voici la définition du délit de plagiat selon le Règlement des études de l'université :

« le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le Règlement stipule, par ailleurs, que « le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique » constitue un délit analogue au plagiat.

Toujours selon le Règlement, de tels délits devront être sanctionnés. C'est le responsable de l'activité pédagogique où se produit un plagiat qui décide, en premier lieu, du degré de sévérité de la sanction disciplinaire qui en découle.

La sévérité d'une sanction disciplinaire dépend de la gravité du délit, du fait qu'il s'agit d'un cas de récidive et des autres circonstances du dossier.

Peuvent être imposées à titre de sanction disciplinaire, l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- la simple réprimande ou la réprimande sévère;
- l'obligation de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique;
- l'attribution de la note E ou de la note 0 pour un travail, un examen ou une activité évaluée;
- pour des cas particulièrement graves, d'autres sanctions sont prévues, incluant la suspension pour une période déterminée à un programme et le renvoi pur et simple de l'université.